

4^E RENCONTRE 2019-2020 DE LA TGIRT CHAUDIÈRE-APPALACHES

DATE	LIEU	RESPONSABLE
Jeudi 13 février 2020 9h00 à 15h00	Restaurant Ryna (Salle Fraser-Gagnon) 4300 boul. Guillaume-Couture Lévis (Québec) G6W 6N1 418 833-8677	Amélie Denoncourt Courriel : adenoncourt@montmagny.com Téléphone : 418 248-5985, poste 347

PROJET DE COMPTE-RENDU

PERSONNES PRÉSENTES	DÉLÉGUÉS (avec droit de vote)	SIÈGE
	Marie Brousseau Catherine Bouchard Steve Cadorette Jean-Marc Couture François Lajoie Jean-Claude Marcoux Yvon Marcoux Pablo M. Rousseau Geneviève Paré Martin Paulette Gilles Paquet Daniel Racine Mathieu Turcotte	Acériculture : Acéricultrice (Appalaches) Certification : Détenteur de certificat Acériculture : Acériculteur (Lotbinière) Faune : Trappeurs Eau : Organisme de bassin versant Faune : Chasseurs et pêcheurs Acériculture : Acériculteur (Beauce) Territoire : MRC Territoire : MRC Environnement : Conseil régional de l'environnement Faune : ZEC Territoire : MRC Parc : Parcs régionaux
	PERSONNES RESSOURCES (sans droit de vote)	SIÈGE
	Vincent Beaulieu Amélie Denoncourt Jason Lamontagne Pierre-Luc Roussel	Représentant ministériel : MFFP – DGFo Délégataire de gestion Représentant ministériel : MFFP – UG Fédération des producteurs acéricoles du Québec
	INVITÉS	SIÈGE
	William Bélanger (début PM) Audrey Lachance (début PM) Francis Lessard (début PM) Thomas Faguy-Bernier	Bureau d'écologie appliquée (BEA) Bureau d'écologie appliquée (BEA) Syndicat acéricole Appalaches-Beauce-Lotbinière Représentant ministériel : MFFP – DGFo
PERSONNES ABSENTES	DÉLÉGUÉS	SIÈGE
	Martin Béland Dave Chouinard Jimmy Deschênes Richard Labrie Chantal Pelletier	Exploitation forestière : détenteur d'un PRAU Industrie forestière : BGA Industrie forestière : BGA Représentant ministériel : MFFP – UG Délégataire de gestion

ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI
(RESPONSABLE;
ÉCHÉANCIER)**01 Mot de bienvenue et tour de table**

9 h 00

Mme Amélie Denoncourt souhaite la bienvenue aux délégués et aux personnes-ressources. Elle souligne la présence de :

- François Lajoie, directeur général de l'OBV de la Côte-du-Sud, qui a été nommé par les autres OBV de la région, en remplacement de Marie-Andrée Boisvert;
- Thomas Faguy-Bernier, de la direction de la gestion des forêts (DGFo) de la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches du MFFP, qui est le répondant ministériel pour le PADF et qui sera le répondant ministériel pour la TGIRT, en remplacement de Vincent Beaulieu.

Un tour de table est réalisé.

02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

9 h 05

Mme Amélie Denoncourt fait la lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue et tour de table
2. Lecture et adoption de l'ODJ
3. Lecture et approbation du CR de la dernière rencontre
4. Suivi des actions découlant de la dernière rencontre
5. Travail en équipes
6. Retour en grand groupe
7. Présentation des propositions de PAC 2019-2020
8. Proposition de fonctionnement pour le dépôt des PAC 2020-2021
9. Présentation des critères retenus par les acériculteurs pour définir le potentiel acéricole d'un peuplement
10. Présentation des résultats du PAC sur le réseau hydrographique de la Seigneurie de Lotbinière
11. Présentation d'un projet de fermeture de chemin planifié
12. Divers
 - a. Départs à souligner
 - b. Assemblée des partenaires à venir
13. Fin de la rencontre

Aucun point n'est ajouté au « Divers », qui demeure tout de même ouvert jusqu'à la fin de la rencontre au besoin.

DEC_2020-02-13_01

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

03	Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière rencontre	9 h 10
<p>Le lien pour la plus récente version du compte-rendu de la rencontre du 4 décembre 2019 a été transmis aux membres par courrier électronique le 30 janvier 2020, ce qui leur a permis de lire le compte-rendu à l'avance.</p> <p>DEC_2020-02-13_02</p> <p><u>Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.</u></p>		
04	Suivi des actions découlant de la dernière rencontre	9 h 10
<p>Mme Amélie Denoncourt fait le suivi des actions découlant de la dernière rencontre qui ne seront pas abordées à un autre moment pendant la rencontre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au point 3 : elle confirme que les corrections demandées ont été apportées au CR de la dernière rencontre ; - Au point 12 : une consultation des membres de la TGIRT a eu lieu par courriel du 19 décembre 2019 au 24 janvier 2020 au sujet de la mise à jour du rapport sur les FHVC. Plusieurs membres ont fait connaître leurs commentaires, suggestions ou appui. Mme Catherine Bouchard mentionne que le travail sur le rapport FHVC se poursuit et qu'un rapport final devrait être disponible en décembre 2020. - Au point 12 : Mme Denoncourt devait trouver la façon appropriée de présenter la nouvelle norme FSC aux membres. C'est toujours à faire. Mme Catherine Bouchard mentionne qu'il y a des webinaires disponibles pour se familiariser avec la nouvelle norme. <p style="text-align: right;">Trouver la façon de présenter la nouvelle norme FSC aux membres (Amélie Denoncourt ; hiver 2020)</p>		
05	Travail en équipes	9 h 15
<p>Les membres de la TGIRT se regroupent en équipe selon leurs intérêts afin de progresser dans leurs projets respectifs (proposition de PAC, fiche enjeu-solution, etc.).</p>		
06	Retour en grand groupe	10 h 45
<p>Un retour est réalisé en groupe au sujet des discussions tenues en équipe.</p> <p><u>Aménagistes</u></p> <p>Le travail sur l'enjeu de la qualité de l'expérience en milieu structuré se poursuit. Les aménagistes sont rendus à élaborer des ententes d'harmonisation à proposer au MFFP pour chacun des milieux structurés, à développer une grille d'analyse qui devra être validée et calibrée, et à mettre sur pied un sondage d'appréciation pour la clientèle des milieux structurés.</p> <p><u>Acériculteurs</u></p> <p>Les acériculteurs ont revu ensemble les critères et la fiche enjeu-solution qu'ils présenteront en après-midi.</p>		

OBV

M. François Lajoie a discuté avec Mme Amélie Denoncourt de la proposition de PAC qui sera présentée tout juste après.

Intervenants fauniques et CRECA

M. Martin Paulette a discuté avec les intervenants fauniques de la proposition de PAC à présenter tout juste après.

07 Présentation des propositions de PAC 2019-2020

11 h 00

Les membres de la TGIRT qui le désirent sont invités à présenter leurs propositions de PAC afin d'obtenir les commentaires des autres membres de la TGIRT et de permettre au comité de coordination d'évaluer les propositions selon les critères énoncés à la dernière rencontre de la TGIRT.

Présentation du PAC sur l'état des traverses de cours d'eau

M. François Lajoie présente la proposition de projet déposée à la Fondation de la Faune dans le cadre du programme AQHA. L'objectif du projet serait de faire un inventaire de l'état des traverses de cours d'eau en forêt publique sur les territoires de l'OBV de la Côte-du-Sud, de l'OBV du fleuve St-Jean et du Conseil de bassin versant de la rivière Etchemin Lévis-Est. Une contribution financière de 6 732 \$ est demandée au PADF.

Note : Une consultation des membres a été réalisée par courriel à la suite de la dernière rencontre au sujet de l'appui d'un enjeu en lien avec la proposition de projet déposée par les OBV. Un consensus a été obtenu (voir la décision DEC_2019-12-04_05 inscrite au [Registre de la TGIRT](#) ou au [Compte-Rendu de la rencontre du 4 décembre 2020](#)). Il a toutefois été décidé avec M. François Lajoie d'attendre de voir si la TGIRT fournirait en plus un appui financier avant de rédiger une lettre d'appui de la TGIRT.

Présentation du PAC sur le corridor de la rivière Portage

M. Martin Paulette présente la proposition de projet déposée à la Fondation de la Faune dans le cadre du programme GIR, par le COBARIC, la Zec Jaro, le CRECA, Domtar, l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées Chaudière et Gestion Forap. L'objectif du projet serait de faire une caractérisation du territoire et des enjeux du corridor de la rivière Portage afin de proposer des modalités particulières d'exploitation ou de conservation. Un montant de 5 000 \$ est demandé au PADF. Le CRECA souhaite déposer une demande supplémentaire de 5 000 \$ pour bonifier la proposition de projet déposée à la Fondation de la Faune, entre autres afin d'identifier les MRI du corridor de la rivière Portage.

Le comité de coordination se rassemblera pour évaluer les propositions de PAC. Une réponse sera donnée aux promoteurs dans les semaines à venir.

DEC_2020-02-13_03

Suite aux présentations des propositions de PAC 2019-2020, en tenant compte des commentaires et suggestions des membres de la TGIRT, le comité de coordination a pris la décision de retenir les PAC suivants et d'accorder le financement indiqué ci-dessous aux conditions transmises aux mandataires :

- Projet de caractérisation multiresource et de propositions de modalités d'aménagement de la forêt publique du corridor de la rivière Portage (10 000 \$)

- PAC sur l'état des traverses de cours d'eau en forêt publique sur le territoire de l'OBV de la Côte-du-Sud, de l'OBV du fleuve St-Jean et du Conseil de bassin de la rivière Etchemin Lévis-Est (10 000 \$)

*(décision transmise aux membres de la TGIRT
par courriel le 14 mai 2020 et 16 juin 2020)*

08	Proposition de fonctionnement pour le dépôt des PAC 2020-2021	12 h 50
	<p>Mme Amélie Denoncourt explique le fonctionnement proposé pour le dépôt des PAC 2020-2021. Elle remet un document (voir document Informations dépôt PAC 2020-2021.pdf sur le Drive) présentant l'échéancier à respecter, la table des matières proposée pour les documents de proposition de PAC ainsi que les critères qui seront utilisés par le comité de coordination pour évaluer les propositions de PAC.</p> <p>Il est suggéré de déposer les propositions de PAC au comité de coordination au plus tard le 29 mai 2020.</p>	Préparation de proposition de PAC (les délégués qui le désirent ; 29 mai 2020)
09	Présentation des critères retenus par les acériculteurs pour définir le potentiel acéricole d'un peuplement	13 h 00
	<p>Les membres acériculteurs présentent le fruit de leur travail en équipe : la détermination des critères qu'ils retiennent pour définir le potentiel acéricole d'un peuplement (sur le Drive, voir le document Critères de sélection potentiel acéricole 2020 02 13.pdf).</p> <p>M. Francis Lessard, du Syndicat acéricole Appalaches-Beauce-Lotbinière, met en contexte le sujet. Les acériculteurs soulignent qu'il est important que le potentiel acéricole soit reconnu, puisque que c'est la pérennité des entreprises et la survie des communautés qui en dépendent.</p>	

M. Pierre-Luc Roussel poursuit en présentant les critères de requêtes cartographiques que les acériculteurs ont retenus au terme de leurs discussions pour cibler les peuplements ayant un potentiel acéricole :

- Plus de 50 % de la surface terrière en érable;
- Densité A, B ou C;
- Âgé de 50 ans et plus ;
- Peu importe la pente (pentes fortes sont quand même entaillables) ;
- Affectations du territoire à prendre en compte.

Les acériculteurs souhaitent discuter de ces critères et du contenu d'une fiche enjeu-solution au sein d'un sous-comité de travail «acéricole» qui serait à créer.

DEC_2020-02-13_04

À la demande des membres acériculteurs, il est décidé qu'un sous-comité acéricole serait créé afin de travailler sur les enjeux propres aux acériculteurs.

DEC_2020-02-13_05

Il est également décidé de demander au MFFP qu'un représentant ministériel siège à ce sous-comité acéricole.

Les objectifs de chaque rencontre pourront être transmis à l'avance au MFFP afin que le représentant ministériel envoyé soit en mesure de répondre aux besoins des membres du sous-comité.

Une feuille circule afin de recueillir le nom des membres de la TGIRT qui souhaitent participer au sous-comité acéricole, autres les acériculteurs eux-mêmes :

- Catherine Bouchard
- Martin Paulette
- Gilles Paquet
- Jean-Marc Couture
- Jean-Claude Marcoux

10 Présentation des mécanismes de règlement des différends pour l'harmonisation

13 h 30

M. Vincent Beaulieu présente trois processus-cadres qui ont été officialisés suite aux travaux réalisés dans le cadre du chantier sur la compétitivité de l'industrie forestière (sur le Drive, voir la [Présentation V. Beaulieu Processus-cadre harmonisation R12.pdf](#)) :

- Processus pour l'harmonisation des usages ;
- Processus pour un mécanisme de règlement des différends en lien avec l'harmonisation des usages ;
- Processus pour un mécanisme de règlement des différends en lien avec l'harmonisation opérationnelle.

L'objectif de l'élaboration de ces processus-cadres est d'encadrer (incluant des délais maximaux) les mécanismes d'harmonisation et de règlement des différends pour que la planification forestière puisse se faire dans des délais raisonnables.

Les membres demandent si le 300 % qui doit être fourni aux BGA par le MFFP inclut le 25 % du BMMB. De plus, les membres demandent quelle est la procédure pour signaler le non-respect d'une mesure d'harmonisation. Les représentants du MFFP indiquent qu'ils s'informeront et qu'ils fourniront une réponse aux membres pour ces deux questions.

Trouver des réponses aux membres de la TGIRT (Représentants du MFFP; Hiver 2020)

11 Présentation des résultats du PAC sur le réseau hydrographique de la Seigneurie de Lotbinière 13 h 55

Mme Audrey Lachance et M. William Bélanger, du Bureau d'écologie appliquée (BEA), présentent les résultats du PAC qui consistait à valider et à caractériser le réseau hydrographique de la Seigneurie de Lotbinière, suite à l'élaboration d'une hydrographie théorique à partir des données LIDAR lors du PAC sur les milieux humides et riverains en 2017-2018 (sur le Drive, voir la [Présentation BEA Validation hydrographie 034-51.pdf](#)).

Le projet a permis de :

- Bonifier l'hydrographie habituellement utilisée (BDTQ), tout en confirmant la présence ou absence de cours d'eau générés via l'utilisation des données LIDAR pour définir une hydrographie théorique ;
- Fournir un outil fiable de l'hydrographie de la Seigneurie de Lotbinière qui pourra éventuellement être utilisé par les acteurs locaux ;
- Caractériser l'état de plusieurs ponceaux en répertoriant les ponceaux défectueux ou détruits, qui nuisent à la connectivité de l'habitat du poisson ;
- Observer une problématique d'érosion sur la majorité du territoire.

Les résultats seront présentés plus en détails aux usagers plus particulièrement concernés par les résultats de la validation de l'hydrographie afin que la nouvelle cartographie puisse être utilisée rapidement par les usagers de la Seigneurie de Lotbinière.

12 Présentation d'un projet de fermeture de chemin planifié 14 h 30

Mme Catherine Bouchard présente un projet de fermeture de chemin dans le but d'obtenir l'approbation des membres de la TGIRT avant de faire une demande officielle au MFFP (sur le Drive, voir la [Présentation C. Bouchard Demande fermeture chemin 2020_02_13.pdf](#))

Le chemin concerné, qui n'est pas encore construit, permettrait de procéder à des opérations forestières dans un petit secteur enclavé dans la MRC de L'Islet, de l'autre côté d'un cours d'eau. Gestion Forap envisage d'utiliser une traverse de cours d'eau amovible pour diminuer les coûts de construction du chemin et pour éviter les problématiques d'érosion souvent attribuables à des traverses de cours d'eau non entretenues.

Il s'agirait d'une première dans la région et ce serait l'occasion de documenter la technique pour voir si elle serait reproductible ailleurs.

Mmes Catherine Bouchard et Amélie Denoncourt procéderont à une consultation des membres de la TGIRT par courriel pour obtenir l'approbation de tous et des partenaires qu'ils représentent.

Consultation des membres par courriel au sujet du projet de fermeture de chemin planifié (Catherine Bouchard et Amélie Denoncourt ; 6 mars 2020)

DEC_2020-02-13_06

Les membres de la TGIRT conviennent que le chemin identifié par Gestion Forap inc. peut être fermé de façon permanente une fois les opérations forestières terminées.

Consensus obtenu

(par courriel, suite à une période de consultation du 20 février au 6 mars 2020)

13 Divers

14 h 50

a) Départs à souligner

Mme Amélie Denoncourt souligne trois départs qui ont eu lieu ou qui auront lieu sous peu :

- Mme Mathilde Routhier répondante ministérielle pour la certification et membre du comité de coordination de la TGIRT ;
- Mme Marie-Andrée Boisvert, représentante des OBV et membre active du comité écologique ;
- M. Vincent Beaulieu, répondant ministériel pour la TGIRT et membre du comité de coordination de la TGIRT.

Mme Denoncourt remercie grandement ces trois personnes pour leur apport à la TGIRT et leur souhaite une bonne continuation dans leurs nouveaux défis professionnels.

Il est proposé par les membres de faire parvenir une lettre de remerciement à Mme Marie-Andrée Boisvert pour ses années d'implication depuis le début de la TGIRT en Chaudière-Appalaches.

Envoyer une lettre de remerciement à Marie-Andrée Boisvert (printemps 2020)

b) Assemblée des partenaires à venir

Mme Amélie Denoncourt annonce que l'Assemblée des partenaires de la TGIRT, qui est l'équivalent de l'assemblée générale annuelle de la TGIRT, aura lieu le 11 juin prochain. Ce sera l'occasion de faire le point sur les travaux réalisés durant les deux dernières années et de procéder à l'élection des délégués pour l'ensemble des sièges, sans exception. Elle rappelle rapidement les règles associées à la nomination des délégués et inscrites dans les [Règles et modalités de fonctionnement de la TGIRT](#) (document disponible sur le Drive) afin que les délégués et leurs partenaires prennent les mesures appropriées pour nommer à l'avance ou faire élire un représentant pour le prochain mandat de 2 ans.

c) Salon provincial du trappeur et de la fourrure

M. Jean-Marc Couture invite les membres de la TGIRT à participer au 43^e salon provincial du trappeur et de la fourrure qui aura lieu au Centre des congrès et d'expositions de Lévis du 28 février au 1^{er} mars 2020.

d) Projets des étudiants de l'Université Laval sur le territoire de la Seigneurie de Lotbinière

M. Martin Paulette explique que des étudiants de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval ont réalisé des projets en lien avec la mise en valeur de la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière. Il suggère que ces projets soient présentés à la TGIRT, par le professeur de ces étudiants (Louis Bélanger), puisque les étudiants ne seront plus disponibles au moment de tenir la prochaine rencontre de la TGIRT.

14 Fin de la rencontre15 h 00

COMPTE-RENDU PRÉPARÉ LE 1^{ER} MARS 2020 PAR :**Amélie Denoncourt, ing. f.**

Coordonnatrice du PADF et de la TGIRT pour la région de la Chaudière-Appalaches

**COMPTE-RENDU APPROUVÉ PAR LA TGIRT LE 10 SEPTEMBRE 2020**